

Exemplaires au pilon

DECALOG SIGB : TUTORIEL

Cellule Opéra

PROVINCE DE HAINAUT - HCT | AVENUE RÊVE D'OR 1 – 7100 LA LOUVIÈRE



Ce tutoriel a pour but d'expliquer comment mettre un (des) **exemplaire(s)** au pilon.

Points importants :

- a) Une SEULE méthode : passer par l'**abonné fonctionnel** « Au pilon » de son site. Ne pas supprimer un exemplaire directement depuis sa notice. Chaque réseau possède cet abonné fonctionnel, paramétré lors de la mise en production.

- b) *Il est impossible de supprimer un exemplaire ne correspondant pas à votre espace de travail. Vous pouvez donc lancer un traitement par lot sans risque de supprimer des exemplaires n'appartenant pas à votre bibliothèque.*

Etapes à suivre :

Via le Module Circulation, se rendre dans l'onglet « Prêt – Retour ».

- a) Se mettre sur « Prêt » et indiquer « pilon » dans la case « Code-barres ». Choisir l'abonné fonctionnel de son site.

Decalog Doriana Rossi Centre de Lecture publique de Celles - Bibliothèque de Celles Nouvelles interfaces

Prêts - Retours Retours par lot Réservations Attribution des réservations Prêts Envoi de relances Abonnés Regroupements Dettes & Règlements

Prêt Retour

Abonné pilon [🔍] [👤] Valider

Exemplaire ELAGACELLES Au pilon - Centre de Lecture publique de Celles

Page 1 sur 1

Réservations Prêts en cours

Comme pour un abonné lambda, vous trouvez là les prêts de l'abonné fonctionnel. Il est possible de prolonger les prêts de cet abonné en cliquant sur l'horloge verte (si la suppression définitive doit attendre pour une quelconque raison) et de ne voir que les exemplaires de son site (utile pour les abonnés fonctionnels partagés).

Decalog Doriana Rossi Réseau louviérois de Lecture publique - Pro

Prêts - Retours Retours par lot Réservations Attribution des réservations

Prêt Retour

Abonné XT106 [🔍] [👤] Valider

Exemplaire [] Prêter

1416 Prêts

Réservations Prêts en cours

Sur place: 0 en retard - 0 en cours
Ailleurs: 1 en retard - 1415 en cours

🔍	Titre	Code exemplaire
🕒	La mythologie : ses dieux, ses héros	540727645
🕒	Les échelles du Levant	540411751

Prolonger le prêt

1416
Prêts

aire	Site de prêt	Etat	Site dépositaire	Localis	Date de prêt	Date de retour pri	Prolonga	Réservat	Reta
	Réseau louviér...	●	Réseau louviérois de Lecture...	LL - ...	19/02/2024	19/02/2025	0	Non	
	Réseau louviér...	●	Réseau louviérois de Lecture...	LL - ...	19/02/2024	19/02/2025	0	Non	

Impressions

Traitements par lot

Tous les prêts

Réervations

Prêts en cours

Sur place : 0 en retard - 0 en cours

Ailleurs : 1 en retard - 1415 en cours

	Titre	Code exemple
   	 La mythologie : ses dieux, ses héros	540727645

- b) Indiquer le code-barres de l'exemplaire à élaguer dans la case « Exemplaires » et cliquer pour le prêter à l'abonné fonctionnel.

Decalog  Doriana Rossi  Centre de Lecture publique de Celles - Bibliothèque de Celles  Nouvelles interfaces

Prêts - Retours Retours par lot Réservations Attribution des réservations Prêts Envoi de relances Abonnés Regroupements Det...

Prêt Retour

Abonné   Valider

Exemplaire Prêter

Informations abonné

Abonné fonctionnel : Au pilon - Centre de Lecture publique de Celles

 **1**

Prêt

Réservations Prêts en cours

Sur place : 0 en retard - 1 en cours
Ailleurs : 0 en retard - 0 en cours

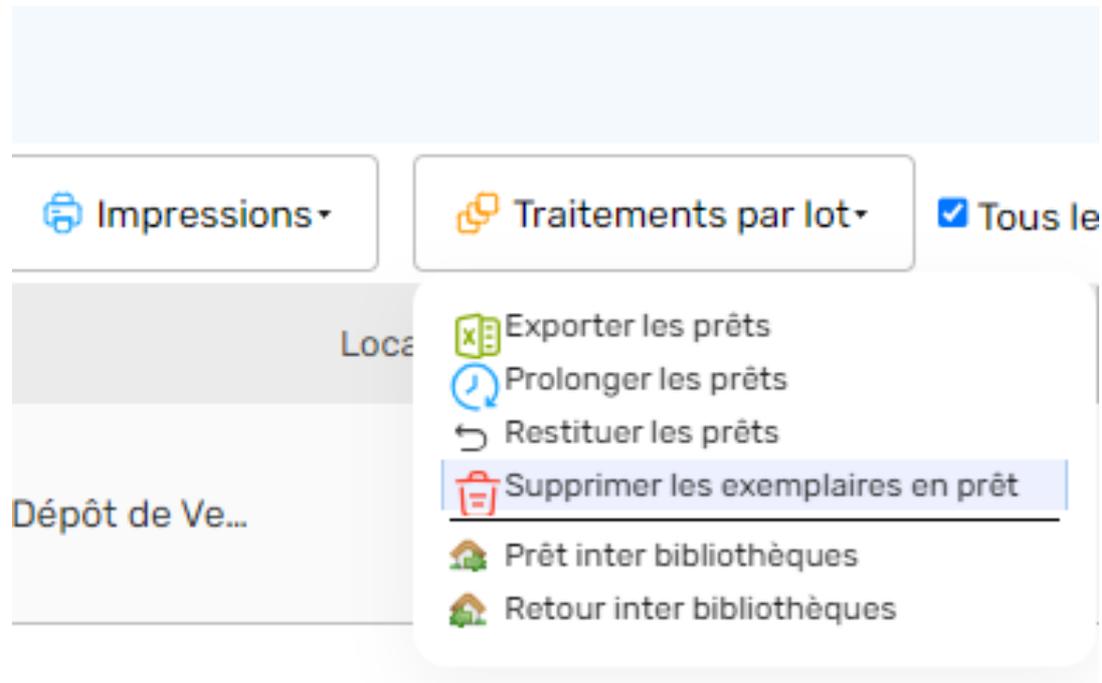
	Titre	Code exemplaire	Site de prêt	Etat	Site o
   	 Un de Baumugnes	VE001214	Centre de Lecture publique de Celles - Bibl...		Centr

!!! L'exemplaire est **prêté** mais pas encore supprimé. !!!

La suppression des exemplaires se fait en **lot**, pour son site.

- ⇒ Le fait de cocher ou de décocher « Tous les prêts » sert à visualiser les exemplaires de son site ou de tous les sites mais n'a pas d'impact sur la suppression : ne sont supprimables que les exemplaires de son site même lorsque la case « Tous les prêts » est cochée.

- c) Cliquer à droite dans « Traitements par lot » et cliquer sur « Supprimer les exemplaires en prêt ».



La fenêtre ci-dessous s'ouvre. Il y a une sécurité : le SIGB informe que les exemplaires n'appartenant pas au site et en prêt entre bibliothèques ne seront pas supprimés.

Traitements par lot



Informations

- ⓘ Votre traitement se fera sur 1416 prêts.
Attention : parmi ceux-ci, seuls les exemplaires respectant les conditions suivantes seront supprimés :
- les exemplaires appartiennent au site
 - les exemplaires ne sont pas en prêt entre bibliothèques

Traitements

Traitement

Motif d'élimination

Supprimer l'exemplaire même si c'est le seul à répondre à une réservation

Supprimer le document quand il n'a plus d'exemplaire ou suggestion

- Supprimer également les notices liées au document supprimé si elles sont devenues inutilisées ⓘ
- Supprimer également les autorités liées au document supprimé si elles sont devenues inutilisées

Attention : Vous allez supprimer définitivement les exemplaires et les notices correspondantes, ainsi que les autorités et les notices devenues inutiles de votre catalogue. Cette opération est irréversible.

Lancer

Fermer

d) Dans cette fenêtre, sélectionner un motif d'élimination.

Traitements par lot



Informations

- ⓘ Votre traitement se fera sur 1416 prêts.
Attention : parmi ceux-ci, seuls les exemplaires respectant les conditions suivantes seront supprimés :
- les exemplaires appartiennent au site
 - les exemplaires ne sont pas en prêt entre bibliothèques

Traitements

Traitement

Motif d'élimination

- Abimé
- Erreur de Catalogage
- Non Rendu par l'abonné
- Perdu
- Pilon / Désherbage**
- Prêt inter
- Restitution externe / Migration
- Volé

Attention : Vous allez supprimer définitivement les autorités et les notices devenues inutiles de votre catalogue. Cette opération est irréversible.

Lancer

Fermer

Laisser cocher :

- supprimer le document quand il n'a plus d'exemplaire ou suggestion.
- supprimer les notices liées : série, collection, œuvre, etc.
- supprimer les autorités liées à la notice si elles sont devenues inutilisées.

Il est généralement préférable de décocher : supprimer l'exemplaire même si c'est le seul à répondre à une réservation.

e) Cliquer sur lancer

Traitements par lot

Informations

- ⓘ Votre traitement se fera sur 1416 prêts.
Attention : parmi ceux-ci, seuls les exemplaires respectant les conditions suivantes seront supprimés :
- les exemplaires appartiennent au site
 - les exemplaires ne sont pas en prêt entre bibliothèques

Traitements

Traitement

Motif d'élimination

Supprimer l'exemplaire même si c'est le seul à répondre à une réservation

Supprimer le document quand il n'a plus d'exemplaire ou suggestion

Supprimer également les notices liées au document supprimé si elles sont devenues inutilisées ⓘ

Supprimer également les autorités liées au document supprimé si elles sont devenues inutilisées

Attention : Vous allez supprimer définitivement les exemplaires et les notices correspondantes, ainsi que les autorités et les notices devenues inutiles de votre catalogue. Cette opération est irréversible.

Lancer

Attention, cette opération est irréversible.

STATISTIQUES : Le SIGB garde l'historique des exemplaires supprimés. Il est donc possible de supprimer régulièrement les exemplaires de son site sans attendre l'année suivante.